



La lettre du sénateur GUILLAUME CHEVROLLIER

EDITORIAL

Faire réussir notre territoire mayennais

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous adresser ma première lettre d'information en tant que sénateur. Elle vous sera régulièrement envoyée pour vous présenter l'essentiel de mes activités, dans notre Département tout comme au Sénat.

Cela fait bientôt trois mois que j'ai pris mes fonctions, trois mois de travail à un moment décisif de l'année avec l'examen du projet de loi de finances 2018.

J'ai intégré la **commission de l'aménagement du territoire et du développement durable** : démographie médicale, téléphonie mobile, fibre optique, revitalisation des petites communes... Mon objectif est clair : **défendre les intérêts de notre territoire et valoriser ses atouts**.

Afin que mon activité parlementaire soit la plus efficace, **j'ai besoin de tous les élus volontaires** : pour recueillir les préoccupations locales et encourager les projets innovants.

Sollicitez-moi, travaillons ensemble, **créons un réseau d'élus mayennais et faisons ensemble gagner notre territoire**.

En cette fin d'année, je vous souhaite de très belles fêtes.

FOCUS EN SEANCE

Rapporteur pour avis de la mission Biodiversité - Transition écologique

Rapporteur pour avis de la **mission biodiversité - transition écologique**, j'ai attiré l'attention du gouvernement et de mes collègues sur plusieurs enjeux des crédits du projet de loi de finances 2018, dont trois qui me semblent particulièrement préoccupant. **La baisse du plafonnement des agences de l'eau, la création des premières agences régionales de la biodiversité, le financement approximatif des porteurs de projets Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.**

Je vous invite à consulter directement [ici](#) mon rapport afin d'avoir des précisions sur les enjeux évoqués.



Débat sur le logement social : sur quels territoires, comment et pour qui demain ?

J'ai interpellé le secrétaire d'Etat sur le **danger qui guette nos bailleurs sociaux**, lesquels n'auront plus la même capacité qu'aujourd'hui pour investir dans les territoires ruraux faute d'autofinancement. En effet, le taux d'APL est élevé dans les territoires, car les locataires ont des revenus souvent très modestes, et le prix des loyers est globalement peu élevé puisqu'il se situe 15 % en dessous des maximums autorisés.

Quelles contreparties sont envisagées par le Gouvernement pour palier à cette baisse et encourager les bailleurs à continuer à investir ? Retrouvez [ici](#) mon intervention ainsi que la réponse du secrétaire d'Etat.

FOCUS EN COMMISSION

Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et Contrats de Ruralité : l'Etat doit honorer ses engagements.

Les élus locaux du Nord-Mayenne m'avaient fait part de leurs inquiétudes concernant le désengagement financier de l'Etat concernant les TEPCV ainsi que les Contrats de Ruralité. La circulaire du ministre Nicolas Hulot a en effet mis en exergue «*l'impasse de financement de 350 millions d'euros*», ce qui faisait exploser en vol les promesses du précédent gouvernement.



J'ai aussitôt interpellé le ministre de la Cohésion des territoires. 75 millions d'euros ont été débloqués dans le projet de loi de finances rectificatives. C'est bien mais ce n'est pas assez ! **En effet, de nombreuses communes qui avaient engagé ou projeté des travaux se retrouvent en difficulté.**

En ce qui concerne la brutalité de la diminution des contrats aidés, j'ai interpellé la ministre du Travail dans le cadre d'une [question écrite](#).

Prêt à taux zéro, Fisac

Les prêts à taux zéro (PTZ) doivent être maintenus dans les territoires ruraux et notamment dans les zones détendues : là aussi, il y a un besoin de logement. J'ai aussi [informé](#) le gouvernement de la nécessité de mettre en place une politique pour **revitaliser nos centre-bourgs**.

En effet, **le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac)**, pourtant efficace, est remis en cause. Ses moyens ont fortement diminué pour atteindre 16 millions d'euros. Depuis cinq ans, l'Etat se désengage des enjeux qui ont trait à l'aménagement du territoire et les collectivités territoriales en milieu rural ont le sentiment d'être abandonnées.

3 QUESTIONS SUR LES AGENCES DE L'EAU

SOURCE D'INQUIETUDES POUR LE RAPPORTEUR POUR AVIS

Les moyens accordés aux agences de l'eau vous inquiètent. Pourquoi ?

Les nouveaux efforts demandés aux agences de l'eau pour 2018 mettront en péril l'atteinte de leurs objectifs ainsi que, mécaniquement, le volume des aides qu'elles apportent prioritairement aux collectivités territoriales. Le projet de loi de finances 2018 prévoyait une baisse drastique des moyens des agences de l'eau. La ponction sur leurs fonds de roulement s'élevait à 200 millions d'euros ! L'accès à l'eau doit se faire dans des conditions raisonnables.

Quels sont les enjeux ?

L'un des risques est l'abandon progressif des politiques d'aide accordées par les agences de l'eau aux collectivités : aide à la mise aux normes des stations d'épuration, à l'assainissement non collectif, à la conversion à l'agriculture biologique, à l'adaptation au changement climatique.

Le gouvernement souhaite organiser les Assises de l'eau en 2018 ? Qu'en attendez-vous ?

La tenue des Assises de l'eau en 2018 est une excellente nouvelle, et nous permettra de définir un plan d'action pour définir le financement de l'eau. Je suis convaincu que l'eau doit être une priorité politique nationale.

ÇA NOUS INTERESSE

Le Sénat supprime la hausse de la CSG pour les retraités et les handicapés

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances de la sécurité sociale, **le Sénat a corrigé le projet du gouvernement sur 2 points particulièrement injustes.**

D'abord, **le Sénat a supprimé la hausse de la CSG pour les retraités.** Contrairement à ce que dit le gouvernement, les retraités ne sont pas des nantis dès lors qu'ils gagnent plus de 1200€ par mois.

Le Sénat a également supprimé la hausse de la CSG pour les bénéficiaires de la prestation de compensation de handicap. La proposition du gouvernement qui s'attaque au pouvoir d'achat des personnes handicapées est apparue injuste et inopportune aux sénateurs.

Les réformes ne peuvent s'envisager et se conduire sans assurer une parfaite solidarité avec les plus fragiles de nos concitoyens.



ÇA NOUS INTERPELLE



Les sénateurs défendent les collectivités territoriales

Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs ont fixé le plafond annuel d'évolution des dépenses de fonctionnement à +1,9 % (au lieu de +1,2 %) lors de l'examen en commission de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022. **Les collectivités locales ne représentent que 9 % de l'endettement public, elles ne peuvent pas être la variable d'ajustement de l'Etat.**

Le Sénat a également remplacé le système de malus pour les collectivités qui n'atteindraient pas l'objectif d'économie fixé par la future contractualisation avec l'Etat, par des mesures de soutien à l'investissement local pour les collectivités territoriales qui atteindraient leurs objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement. **Le Sénat continuera à soutenir avec détermination la voix des élus locaux et des territoires.**

EN DIRECT

VISITE AU SENAT



La Mayenne au Sénat

A l'occasion du 100ème Congrès des Maires qui s'est tenu à Paris du 20 au 23 novembre dernier, j'ai eu la joie d'accueillir avec ma collègue sénatrice Elisabeth Doineau, plus de 80 élus locaux mayennais au Sénat.

Le palais du Luxembourg est le vôtre : vous y êtes les bienvenus !

PUBLIC SENAT

Politique des grands projets d'infrastructures

Dans le cadre de l'émission #Sénat360, je suis intervenu sur plusieurs projets structurants et leur financement: la LGV Bretagne Pays de la Loire, source de croissance pour nos territoires, l'aéroport Notre Dame des Landes, la départementalisation de la route nationale 162, mais aussi le renouvellement des canalisations en eau potable. Retrouvez [ici](#) l'intégralité de l'émission.



NOUVELLE PERMANENCE PARLEMENTAIRE

3, rue des Trois Croix 53000 LAVAL



GUILLAUME CHEVROLLIER Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 42 34 43 41
g.chevrollier@senat.fr

Permanence
3 rue des Trois croix
53000 Laval
permanence.chevrollier@gmail.com

[Visiter le site des sénateurs Les Républicains](#)